

Chastre, le 20 mars 2012

Conformément à l'article L.1122-13, § 1<sup>er</sup> du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer

M .....  
pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le  
**29 mars 2012 à 20 heures** à la Maison communale, 71 avenue du Castillon à  
1450 Chastre.

### ORDRE DU JOUR

\*\*\*\*\*

#### SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 29 février 2012 : approbation (vote)
2. Zone de Police : dotation pour l'exercice 2012 : fixation (vote)
3. CPAS : dotation pour l'exercice 2012 : fixation (vote)
4. Attribution de divers subsides de minimales importances pour l'exercice 2012 : décision (vote)
5. Attribution de divers subsides pour l'exercice 2012 : décision (vote)
6. Rapport accompagnant le budget de l'exercice 2012 : commentaires (Information )
7. Budget de l'exercice 2012 : arrêt (vote)
8. Travaux et acquisitions prévus au programme des dépenses extraordinaires du budget 2012 – Décision de principe – Conditions et modes de passation de certains marchés : décision (vote)
9. Nom de rue : création : décision (vote)
10. Circulation routière : arrêté du Conseil communal : décision (vote)
11. Collecteur de La Houssière : emprise en sous-sol : proposition de l'IBW : décision (vote)

#### HUIS CLOS

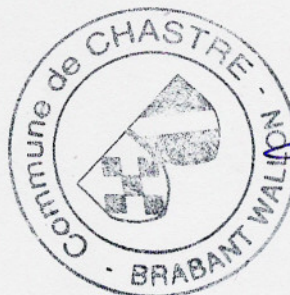
12. Personnel enseignant : désignations : ratification (vote)

Par ordonnance :

Pour le Collège communal,

Le Secrétaire communal,

Y. CHARLIER



Le Bourgmestre,

C. JOSSART